

Comment interpréter les statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ?

Avril 2021

Chaque trimestre, la Dares et Pôle emploi publient conjointement des données trimestrielles relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en particulier le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Ces données, issues des fichiers de la statistique du marché du travail (STMT) sont disponibles environ 25 jours¹ après la fin du trimestre auquel elles se rapportent, soit un délai court au regard des autres indicateurs économiques. Elles apportent ainsi des informations précoces sur la conjoncture du marché du travail, les tendances sous-jacentes à l'évolution de l'économie et leurs inflexions. L'interprétation conjoncturelle des statistiques du marché du travail appelle toutefois certaines précautions. D'une part, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est liée à celle du nombre de « chômeurs » au sens du Bureau international du travail (BIT), mais peut également refléter des évolutions dans le comportement d'inscription à Pôle emploi des chômeurs ou dans les procédures administratives de gestion de la liste des demandeurs d'emploi. D'autre part, pour de multiples raisons, les évolutions de très court terme du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi peuvent ne pas refléter des évolutions sous-jacentes de moyen terme, mais être affectées par d'autres phénomènes plus ponctuels.

Dans ce contexte, il est légitime de s'interroger dans quelle mesure et à quelles conditions une hausse ou une baisse du nombre de demandeurs d'emploi d'un trimestre sur l'autre peuvent respectivement s'interpréter comme une dégradation ou une amélioration de la conjoncture de l'emploi. La présente documentation vise à répondre à ces questions en fournissant des éléments d'aide à l'interprétation des données sur les demandeurs d'emploi.

En résumé :

- La notion de demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi diffère de celle du chômage au sens du BIT (Bureau international du travail). Ces deux statistiques varient souvent dans le même sens, mais peuvent aussi diverger, notamment à la suite d'évolutions (réglementaires, opérationnelles, méthodologiques) pouvant affecter davantage les statistiques de demandeurs d'emploi.
- Pour que leur évolution soit interprétable, les données brutes sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (séries dites CVS-CJO).
- Les données CVS-CJO ne reflètent pas pour autant uniquement la tendance sous-jacente de la série ; elles peuvent aussi traduire des phénomènes plus ponctuels (chocs ponctuels sur le marché du travail, changements en lien avec la nature administrative des données...) et contiennent par ailleurs l'imprécision qui accompagne l'estimation des coefficients CVS-CJO.
- Il est difficile d'interpréter les évolutions mensuelles qui sont parfois volatiles et qui ne reflètent pas nécessairement la tendance de moyen terme du marché du travail. Par conséquent, les séries trimestrielles portant sur le nombre de demandeurs d'emploi doivent être privilégiées aux séries mensuelles pour l'analyse conjoncturelle du marché du travail.
- L'interprétation conjoncturelle des évolutions observées peut s'appuyer sur des seuils statistiques de significativité, calculés en observant sur le passé la distribution des écarts entre l'évolution trimestrielle des séries CVS-CJO et celle de leur tendance de moyen terme, estimée rétrospectivement.

¹ Plus précisément, les données trimestrielles sont publiées le 8^e jour ouvré après le 15 du mois suivant la fin du trimestre concerné. Pour plus de détails sur la constitution des données STMT et les catégories de demandeurs d'emploi, voir la documentation méthodologique sur la STMT sur le site internet de la [Dares](#) ou de [Pôle emploi](#).

1. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi mesure une réalité différente de celle du nombre de chômeurs au sens du BIT

a) Deux concepts différentes

L'inscription sur les listes de Pôle emploi correspond à une situation administrative. Les demandeurs d'emploi sont regroupés en cinq catégories (A à E). La catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois.

Le statut de chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) renvoie quant à lui à une situation sur le marché du travail caractérisée par l'absence d'emploi (ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence), la recherche active d'emploi le mois précédent, et la disponibilité sous 15 jours pour occuper un emploi. La mesure du chômage au sens du BIT repose sur les déclarations des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête, en France l'enquête Emploi, conduite en continu par l'Insee, auprès d'environ 110 000 personnes.

Bien qu'assez proches, les concepts de demandeur d'emploi en catégorie A et de chômeur au sens du BIT ne se recouvrent pas² :

- un demandeur d'emploi en catégorie A peut ne pas être chômeur au sens du BIT ; c'est par exemple le cas s'il n'a pas effectué au cours d'un mois donné des actes de recherche d'emploi autres que la seule actualisation de son inscription sur les listes (le fait d'être inscrit sur les listes de Pôle emploi n'est pas considéré en soi comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT) ;
- inversement, un chômeur au sens du BIT peut ne pas être demandeur d'emploi en catégorie A, soit parce qu'il n'est pas inscrit sur les listes, par exemple s'il est suivi par une autre structure (situation par exemple de certains jeunes suivis par une mission locale), soit parce qu'il est inscrit dans une autre catégorie (catégorie D s'il est en contrat de sécurisation professionnelle, catégorie B ou C s'il a travaillé dans le mois en dehors de la semaine de référence de l'enquête Emploi).

En raison de ces différences conceptuelles, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diffère du nombre de chômeurs au sens du BIT (graphique 1). De plus, même lorsque ces deux agrégats sont proches, comme cela a été le cas sur la période 2006-2009, ils ne se rapportent pas nécessairement aux mêmes personnes. Ainsi, parmi les jeunes de moins de 25 ans, le nombre de chômeurs au sens du BIT est structurellement plus élevé que le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, alors qu'on observe l'inverse pour les personnes âgées de 25 à 49 ans (graphique 2).

Afin de comprendre l'écart grandissant entre le chômage BIT et les inscriptions en catégorie A sur la période 2013-2017, un appariement entre l'enquête Emploi et le fichier Historique de Pôle emploi a été réalisé. Avec cet appariement, une étude³ montre que l'accroissement de l'écart provient en majorité des inscrits en catégorie A qui sont inactifs au sens du BIT. En effet, à cause de la fin des dispenses de recherche d'emploi et de hausse de l'âge légal de départ à la retraite, plus de seniors inactifs au sens du BIT sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A. En outre, les jeunes, plus souvent chômeurs au sens du BIT et non-inscrits à Pôle emploi, ont davantage bénéficié de l'embellie économique en 2017, ce qui contribue à diminuer le nombre de chômeurs au sens du BIT et donc à augmenter l'écart entre les deux mesures. Au total, selon cette étude, 44 % de demandeurs d'emploi de catégorie A retrouvés dans l'appariement n'étaient pas chômeurs au sens du BIT en 2017 et inversement au plus 42 % de chômeurs ne sont pas inscrits en catégorie A.

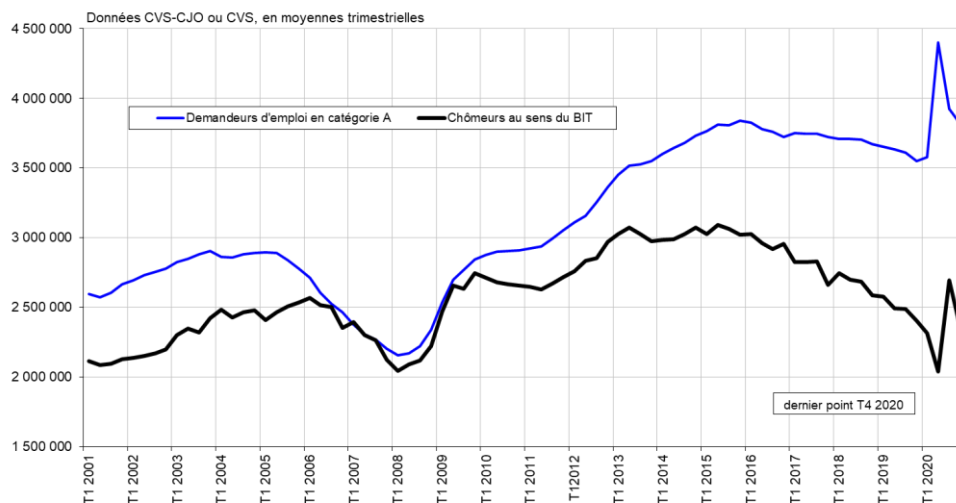
La baisse du chômage BIT aux 2^e et 4^e trimestres 2020, pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19, est pour partie « en trompe-l'œil »⁴ : faute de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi en raison du confinement, un nombre important de personnes ont basculé vers l'inactivité, et n'étaient donc plus chômeurs au sens du BIT. A l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a fortement augmenté au 2^e trimestre 2020. Ainsi, l'écart entre le chômage BIT et les inscriptions en catégorie A à Pôle emploi s'accroît fortement en 2020.

² À ce sujet, on peut consulter le [dossier de l'Insee sur la mesure du chômage](#).

³ Voir [l'appariement entre l'enquête Emploi et le fichier Historique de Pôle emploi sur la période 2012-2017 - Méthode et premiers résultats](#)

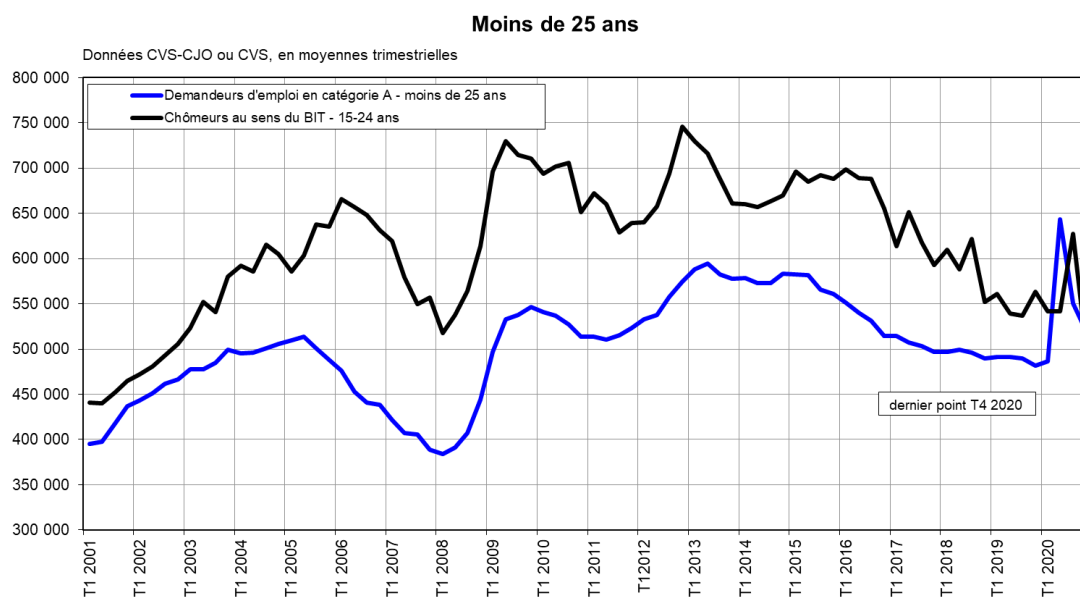
⁴ Voir les notes d'éclairage associées aux publications du chômage BIT aux 2^e et 4^e trimestres 2020 : https://www.insee.fr/fr/statistiques/documentation/Note_eclairage_EEC_2020t2_vf2.pdf et https://www.insee.fr/fr/statistiques/documentation/Note_eclairage_EEC_T4_2020_v2.pdf

Graphique 1 - Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et de chômeurs au sens du BIT

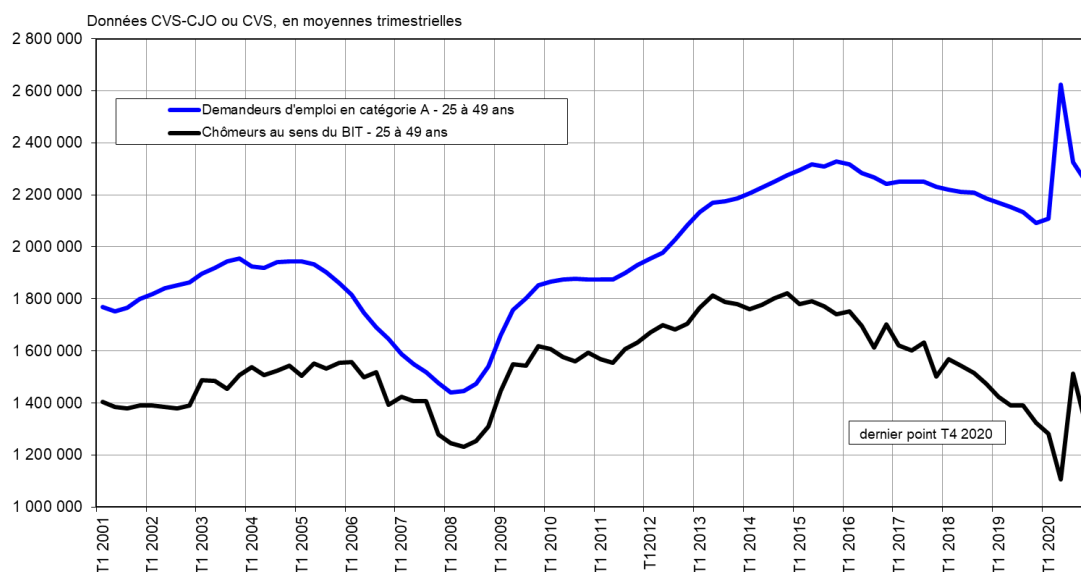


Champ : ensemble (demandeurs d'emploi) et population des ménages (chômeurs au sens du BIT) ; France hors Mayotte.
Sources : Pôle emploi-Dares (STMT), Insee (enquêtes Emploi).

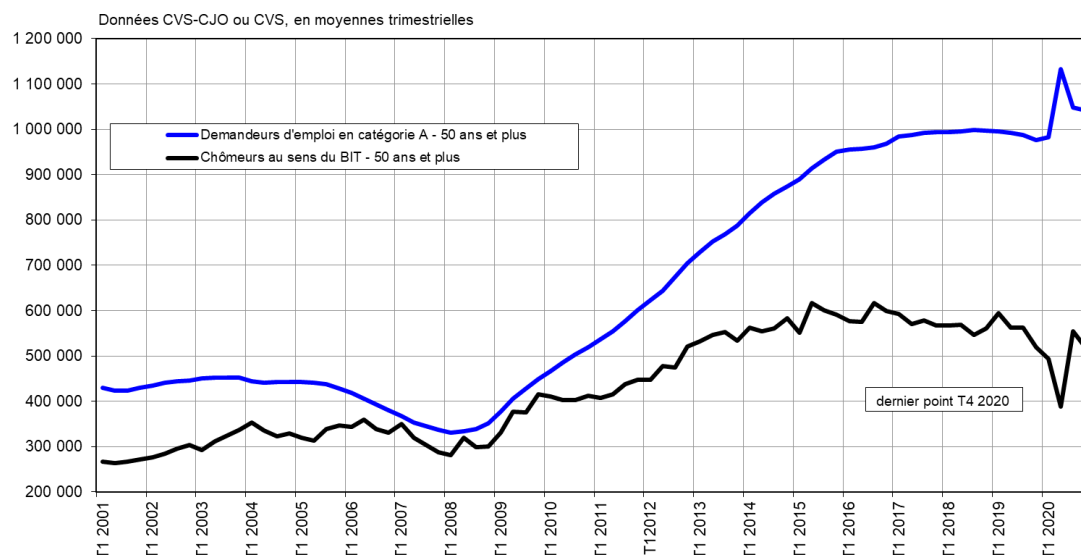
Graphique 2 - Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et de chômeurs au sens du BIT par tranche d'âge



De 25 à 49 ans



50 ans ou plus



Champ : ensemble (demandeurs d'emploi) et population des ménages (chômeurs au sens du BIT) ; France hors Mayotte.
Sources : Pôle emploi-Dares (STMT), Insee (enquêtes Emploi).

b) L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi peut différer de celle du nombre de chômeurs au sens du BIT

Si les évolutions du nombre de chômeurs au sens du BIT et du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A vont souvent dans le même sens, elles divergent parfois. En effet, au-delà des évolutions du marché du travail, les données relatives aux demandeurs d'emploi peuvent être affectées par l'évolution des comportements d'inscription ou des modifications des modalités administratives de gestion de la liste des demandeurs d'emploi. Par exemple, la divergence observée en 2010 et début 2011 (stabilité du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et baisse du nombre de chômeurs au sens du BIT) peut être mise en regard de plusieurs évolutions réglementaires sur la période :

- la fermeture progressive, à partir de 2009, de la dispense de recherche d'emploi (DRE), qui permettait aux allocataires seniors indemnisables par l'assurance chômage ou l'État de continuer à percevoir leur allocation sans être inscrits à Pôle emploi, a contribué à rehausser de manière conséquente le nombre

de seniors inscrits en catégorie A. Le constat d'une hausse continue et marquée du nombre de demandeurs d'emploi seniors est ainsi nettement modifié si on considère non pas les seuls inscrits à Pôle emploi mais l'ensemble des inscrits et des dispensés de recherche d'emploi⁵. Il est vraisemblable que l'effet de cette réforme ne se répercute que partiellement sur le nombre de chômeurs au sens du BIT, expliquant en partie les divergences d'évolution entre les demandeurs d'emploi en catégorie A et les chômeurs au sens du BIT chez les seniors depuis 2010 ;

- dans le cadre de la réforme des retraites de 2010, le report progressif (entre 2011 et 2017) des bornes d'âge de départ en retraite, a un impact à la hausse sur le nombre de seniors en catégorie A, qui ne se répercute également que partiellement sur le nombre de chômeurs au sens du BIT du fait des comportements de recherche d'emploi ;
- la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) à partir de juin 2009 a pu avoir pour effet d'accroître le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, avec également un effet plus faible sur le nombre de chômeurs au sens du BIT ;
- l'abaissement de 6 à 4 mois de la durée minimale d'affiliation pour ouvrir un droit à l'indemnisation par l'assurance chômage, à compter d'avril 2009, a pu avoir un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits sur les listes, notamment parmi les jeunes, sans affecter leur statut au regard du chômage BIT.

De tels facteurs ne peuvent pas être toujours identifiés et, lorsqu'ils le sont, il est souvent difficile d'en estimer l'impact de façon précise.

Rappelons enfin que l'estimation du nombre de chômeurs au sens du BIT est fondée sur des données de nature très différente de celles de la STMT. Cette dernière est issue de données administratives exhaustives, le nombre de demandeurs d'emploi brut inscrits est donc une donnée exacte, compte tenu des modalités de gestion de la liste et des comportements d'inscription qui prévalent à un instant donné. *A contrario*, le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé à partir d'une enquête statistique auprès d'un échantillon, les personnes interrogées étant sélectionnées de façon aléatoire au sein de l'ensemble des ménages⁶. Ainsi, le nombre de chômeurs n'est pas mesuré à l'unité près, mais est fondé sur une estimation statistique qui comporte une marge d'incertitude, et qui peut également être affectée par d'éventuelles évolutions du protocole d'enquête.

2. Seules les séries corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables peuvent être interprétées d'un point de vue conjoncturel

Les données de la STMT permettent de comptabiliser chaque mois, à l'unité près, le nombre « brut » de personnes effectivement enregistrées à Pôle emploi dans une certaine situation, par exemple inscrites sur les listes de Pôle emploi en catégorie A.

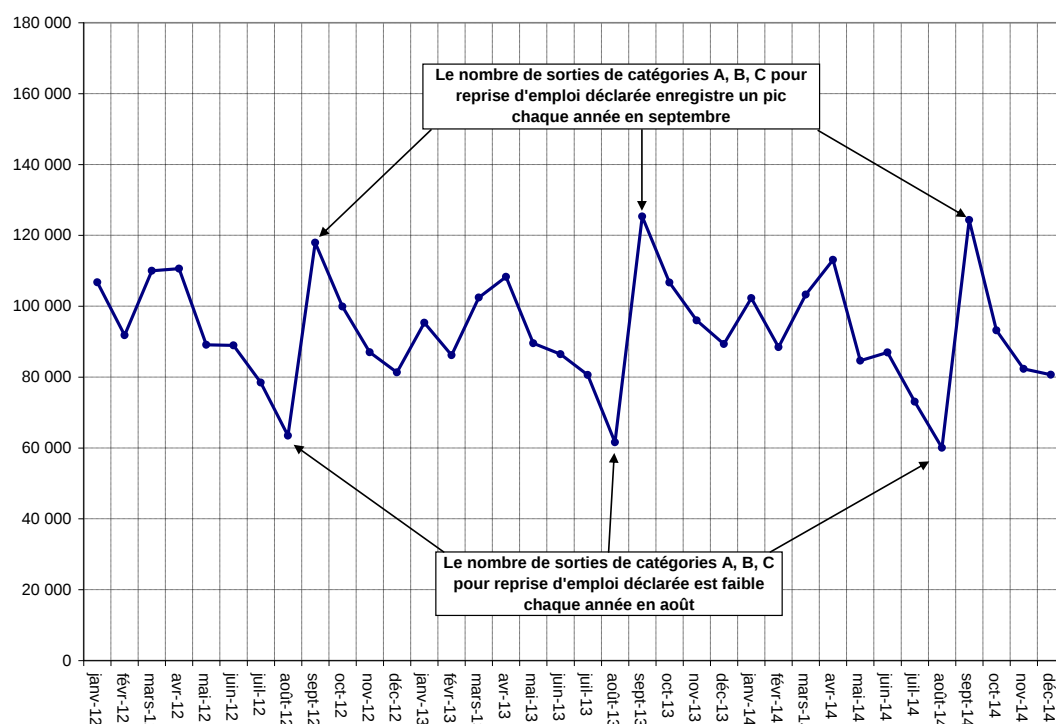
Or, l'évolution de ces données brutes est affectée par :

- des phénomènes récurrents de nature saisonnière : par exemple, les sorties pour reprise d'emploi déclarée sont toujours plus nombreuses en septembre qu'en août, quelle que soit la conjoncture (graphique 3) ;
- un effet lié aux jours ouvrables : par exemple, les entrées en stage se font plus souvent le lundi. Ainsi, plus un mois comportera de lundis non fériés, plus, mécaniquement, on observera de sorties des listes pour entrée en stage (graphique 4).

⁵ Voir notamment le graphique 10 de <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-042.pdf>.

⁶ Pour plus d'informations sur l'enquête Emploi : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1223>.

Graphique 3 - Sorties de catégories A, B, C pour « reprise d'emploi déclarée » par mois

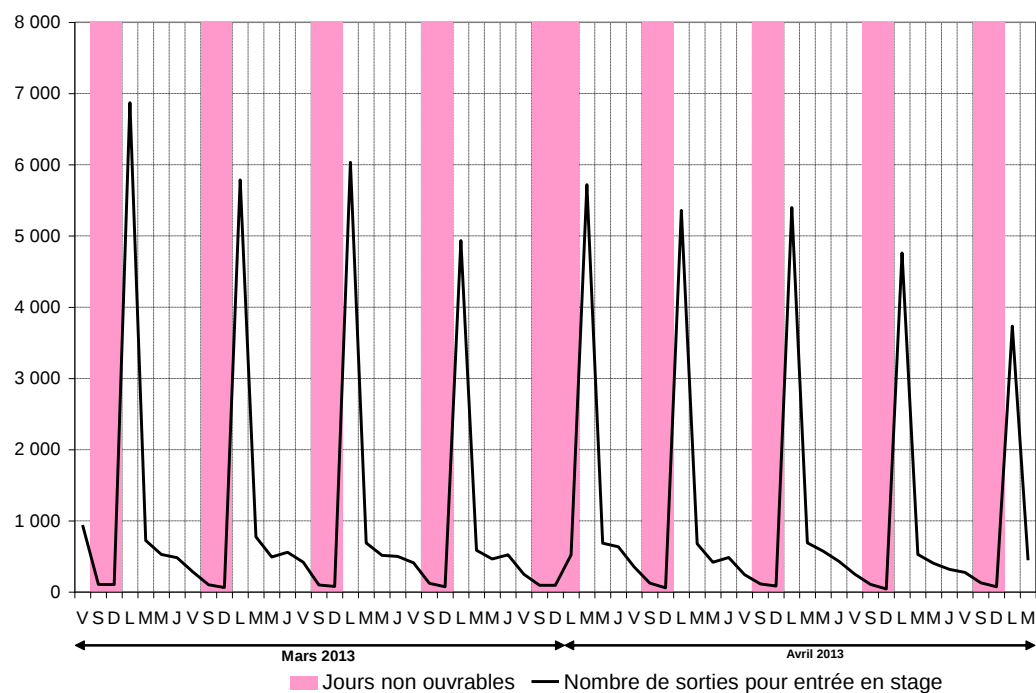


Données brutes.

Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares (STMT)

Graphique 4 - Sorties de catégories A, B, C pour « entrée en stage » par jour



Note : les sorties sont comptabilisées au jour de leur effet et non au jour de leur enregistrement.

Données brutes.

Champ : France métropolitaine.

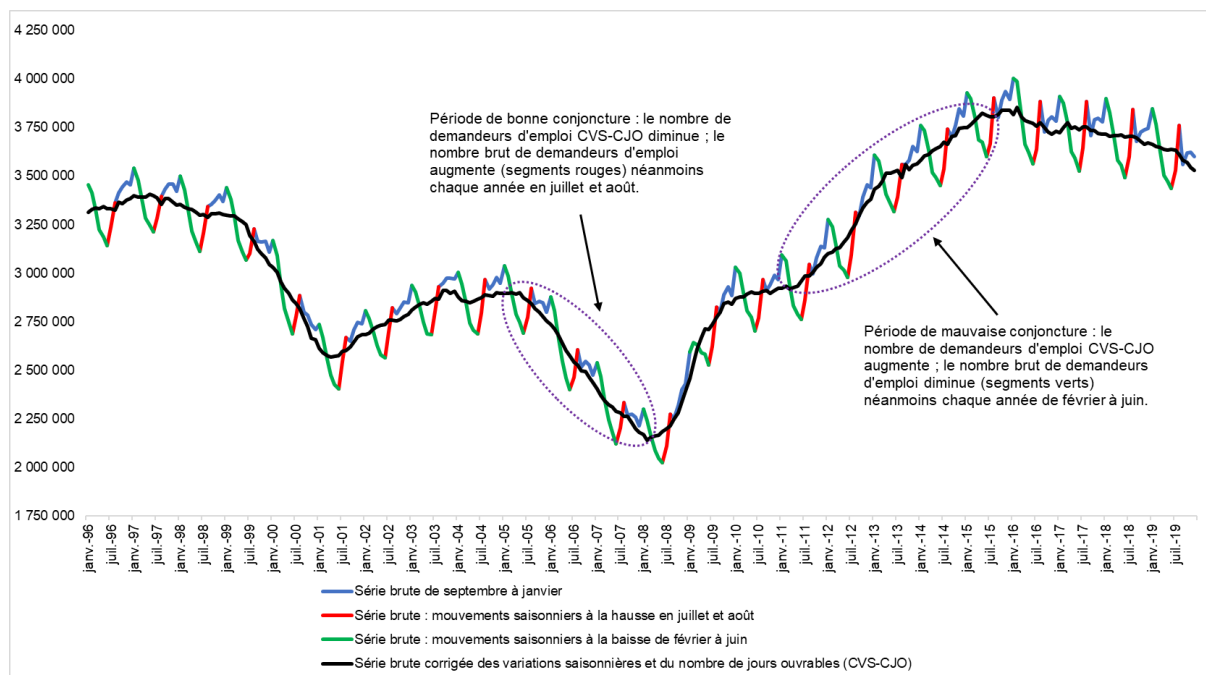
Source : Pôle emploi-Dares (STMT).

Aussi, lorsque l'on souhaite interpréter ces séries d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser ce qui relève de ces mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables. Pour

cette raison, les séries brutes sont corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)⁷ à l'aide de méthodes statistiques, afin de permettre directement une lecture neutralisant ces effets⁸.

Ainsi, alors que les évolutions des séries brutes peuvent refléter le seul caractère saisonnier de la série, celles des séries CVS-CJO sont plus proches des tendances sous-jacentes du marché du travail. Par exemple, alors que le nombre brut de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente chaque année en juillet et en août, leur nombre CVS-CJO a diminué régulièrement entre 2005 et 2007, traduisant une conjoncture favorable sur le marché du travail sur cette période ; de même, alors que le nombre brut de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse chaque année de février à juin, le nombre CVS-CJO augmente entre 2011 et 2015 avec la dégradation de la conjoncture (graphique 5). La seule observation des évolutions des séries brutes ne permet donc pas d'apprécier la conjoncture du marché du travail.

Graphique 5 - Évolution brute et CVS-CJO du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A



Source : Pôle emploi-Dares (STMT).
Données brutes et CVS-CJO.
Champ : France hors Mayotte.

3. Les évolutions mensuelles des séries CVS-CJO peuvent être heurtées et ne pas refléter les tendances de moyen terme

Même si elles fournissent des informations plus pertinentes d'un point de vue conjoncturel que les variations des séries brutes, les variations mensuelles des séries CVS-CJO ne reflètent pas uniquement la tendance de moyen terme du marché du travail, mais peuvent aussi traduire d'autres phénomènes plus ponctuels.

En premier lieu, il convient de garder à l'esprit que les séries mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi n'ont pas de raison *a priori* d'être lisses : des évolutions mensuelles CVS-CJO heurtées peuvent traduire des chocs ponctuels bien réels sur le marché du travail, sans toutefois révéler, du fait du caractère transitoire de ces événements, d'information pertinente sur les tendances sous-jacentes de moyen terme. Ces dernières, auxquelles s'intéresse le diagnostic conjoncturel, ne peuvent être identifiées qu'*a posteriori* en observant les évolutions sur plusieurs mois successifs.

⁷ Pour plus de détails sur la mise en œuvre des corrections CVS-CJO, voir la partie 3 de la documentation méthodologique sur la STMT sur le site internet de la [Dares](#) ou de [Pôle emploi](#).

⁸ De façon schématisée, ces méthodes consistent à observer sur le passé de quelle façon les séries brutes fluctuent autour de leur tendance en fonction du mois de l'année et du nombre de jours ouvrables, et à calculer l'ampleur moyenne des composantes qui se répètent de façon régulière au cours de l'année.

Nous avons vu qu'au-delà de la situation du marché du travail, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi peut refléter des évolutions dans les comportements d'inscription sur les listes de Pôle emploi ou dans les modalités de gestion administrative de ces listes. Ces évolutions peuvent se produire sur le moyen terme, mais également causer des chocs ponctuels. Dans le passé récent, on peut citer par exemple l'incident survenu sur les relances de certains demandeurs d'emploi lors de la campagne d'actualisation d'août 2013, qui a eu un impact à la hausse sur le nombre de sorties pour défaut d'actualisation et à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi ; ou encore l'accès par Pôle emploi à de nouvelles informations à partir de juin 2015, permettant de mieux classer les demandeurs d'emploi en formation, service civique ou contrat à durée déterminée d'insertion dans la catégorie correspondant à leur situation, qui a eu un impact sur le nombre de demandeurs d'emploi (à la baisse pour les catégories A, B et C et à la hausse pour les catégories D et E). Un document publié par la Dares et Pôle emploi recense les changements de procédure et incidents⁹ ayant eu un impact significatif sur les statistiques mensuelles de demandeurs d'emploi et fournit une estimation de leur impact lorsque cela est possible. Pour l'interprétation conjoncturelle, il convient alors de considérer la série contrefactuelle (estimée), celle qui aurait été observée si ces événements n'avaient pas eu lieu.

Enfin, il convient de rappeler que les corrections CVS-CJO, indispensables pour l'interprétation conjoncturelle des séries, sont issues d'une estimation statistique, qui comporte une marge d'incertitude. Ainsi, une partie des variations mensuelles des séries CVS-CJO peut s'expliquer par l'imprécision statistique de la correction CVS-CJO. La correction CVS-CJO est réestimée chaque année, afin de prendre en compte l'information nouvelle apportée par l'évolution observée au cours de l'année écoulée. Cette réestimation conduit à réviser les séries publiées sur le passé, et explique que les séries portant sur l'année en cours (avant réestimation de la correction) puissent être plus « heurtées » que les séries révisées sur le passé. De plus, l'estimation de la correction CVS-CJO repose sur l'observation des fluctuations passées de la série, et ne peut pas par construction prendre en compte un changement ponctuel de saisonnalité ou des effets des jours ouvrables. Par exemple, lorsque les vendanges ont lieu un mois plus tôt ou plus tard qu'habituellement en raison des conditions climatiques particulières d'une année, l'impact sur le nombre brut de demandeurs d'emploi de ce phénomène saisonnier « décalé » ne peut pas être pris en compte par les coefficients CVS, qui traduisent une réalité moyenne observée sur le passé et ne permettent de corriger que des variations se répétant chaque année au même moment avec une amplitude stable.

4. La variabilité des séries au mois le mois implique que l'analyse de la conjoncture du marché du travail doit reposer sur les évolutions observées sur plusieurs mois

a) La moyenne trimestrielle reflète mieux la tendance de moyen terme que la statistique mensuelle

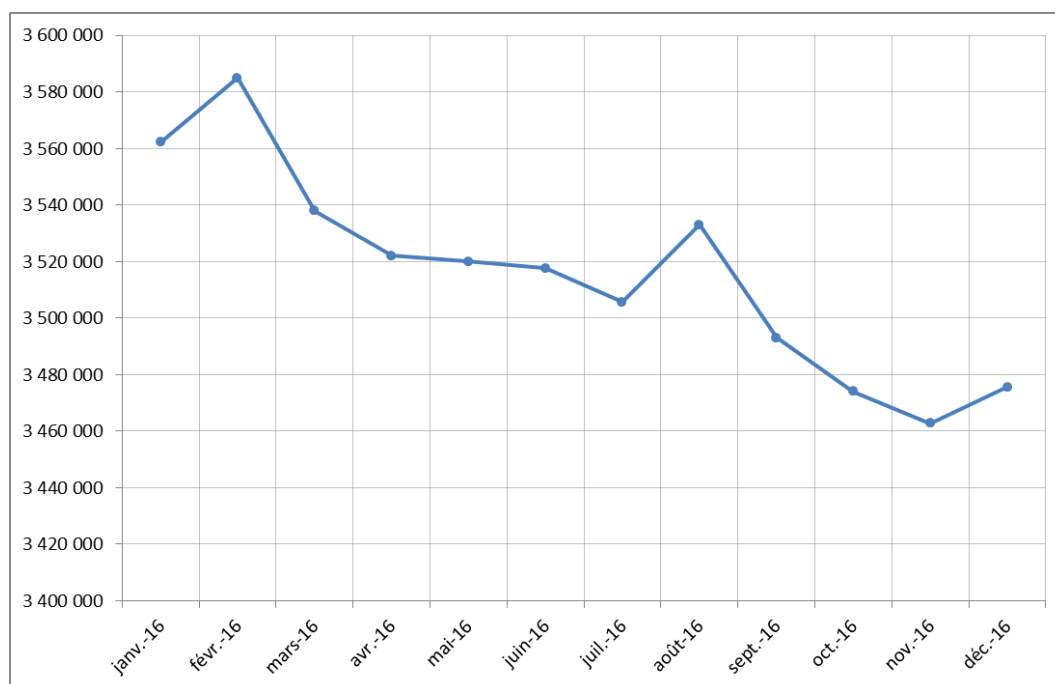
Les variations d'un mois sur l'autre des statistiques CVS-CJO des demandeurs d'emploi sont volatiles et parfois difficiles à interpréter. Par exemple, tandis que le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a eu tendance à baisser en 2016, on observe cette année-là trois évolutions mensuelles à la hausse et huit à la baisse (graphique 6a).

Un groupe de travail réunissant des experts de la Dares, de Pôle emploi et de l'Insee a montré que la moyenne trimestrielle est un meilleur indicateur que la statistique mensuelle pour se rapprocher de la tendance. Pour un trimestre donné, cette moyenne trimestrielle correspond à la somme des statistiques pour les trois mois du trimestre considéré, divisée par trois. Sur l'année 2016, la tendance baissière du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A est confirmée par les trois baisses consécutives aux deuxième, troisième et quatrième trimestre (graphique 6b).

Suite à une consultation du Conseil national de l'information statistique (Cnis), la publication relative aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est devenue trimestrielle à partir du premier trimestre 2018. Elle présente la moyenne sur le trimestre passé du nombre de demandeurs d'emploi inscrits et des flux d'entrées et de sorties. Les données mensuelles sont diffusées chaque mois mais ne sont pas commentées sauf événement particulier : durant la crise sanitaire, l'ampleur marqué des évolutions a conduit la Dares et Pôle emploi à proposer un commentaire mensuel de mars à juillet 2020.

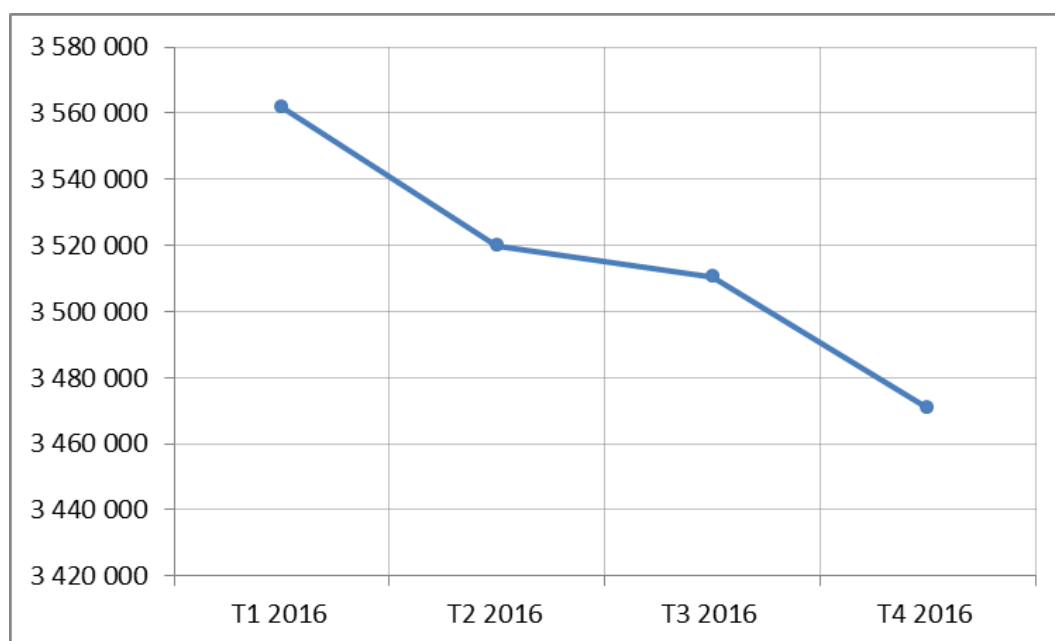
⁹ Voir le document sur la page : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/demandeursdemploi>

Graphique 6a : Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A en fin de mois



Source : Pôle emploi-Dares (STMT).
Données : CVS-CJO.
Champ : France métropolitaine.

Graphique 6b : Nombre moyen sur un trimestre de demandeurs d'emploi en catégorie A



Source : Pôle emploi-Dares (STMT).
Données : CVS-CJO.
Champ : France métropolitaine.

b) Au-delà d'un certain seuil, l'évolution de la moyenne trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi va très probablement dans le même sens que celle de la tendance de moyen terme

Pour un trimestre donné, l'évolution de la moyenne trimestrielle du nombre CVS-CJO de demandeurs d'emploi reflète à la fois la tendance de moyen terme de la série et des fluctuations plus ponctuelles. Ce n'est qu'avec recul, en observant les évolutions ultérieures, qu'il sera possible de distinguer ces deux composantes en identifiant la tendance de moyen terme.

Sur la base des séries passées, il est cependant possible d'observer la distribution de l'écart entre l'évolution de la moyenne trimestrielle du nombre CVS-CJO de demandeurs d'emploi et celle de la tendance de moyen terme déterminée ultérieurement avec recul¹⁰. Cet exercice a été effectué sur la période 2003-2018.

On observe que dans 95 % des cas, l'écart entre l'évolution de la moyenne trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et celle de la tendance de moyen terme de cette série est inférieur à 29 000. On observe aussi que dans 95 % des cas, cet écart est supérieur à -29 000. Ainsi, par exemple, si l'on observe une hausse de 30 000 de la moyenne trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, on peut considérer qu'il y a une probabilité supérieure à 95 % que l'évolution de la tendance soit également à la hausse. De manière générale, lorsque le nombre moyen sur un trimestre de demandeurs d'emploi en catégorie A (respectivement en catégories A, B, C) augmente ou baisse de 29 000 ou davantage (respectivement 28 000), alors il y a une probabilité supérieure à 95 % que l'évolution de la tendance soit de même sens (tableau 1). Ces seuils permettent de déduire avec quasi-certitude, lorsque les évolutions du nombre moyen sur un trimestre de demandeurs d'emploi sont suffisamment fortes, le sens (à la hausse ou à la baisse) de la tendance sous-jacente.

Tableau 1 - Seuils à partir desquels l'évolution de la moyenne trimestrielle a une probabilité supérieure à 95 % d'être du même signe que celle de la tendance

	Variation sur un trimestre
Demandeurs d'emploi en catégorie A	29 000
Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C	28 000

Source : Pôle emploi-Dares (STMT).

Champ : France métropolitaine.

Seuils estimés à partir des données de la période 2003-2018.

¹⁰ La tendance de moyen terme est obtenue avec recul à partir du modèle Reg-ARIMA en JDemetra+.